



DOSSIER : LE BUDGET > PAGE 12
DÉCOUVREZ LA NOUVELLE EQUIPE MUNICIPALE > PAGE 4

N° 91

Bouloc

Les nouvelles

É D I T O

LE NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL A ÉTÉ installé le 28 mai dernier dans la salle des fêtes afin de respecter les règles de distanciation. Les conseillers municipaux que vous avez élus le 15 mars m'ont témoigné leur confiance en me désignant au poste de Maire pour ce nouveau mandat 2020 - 2026. Je les en remercie chaleureusement ainsi que les électrices et les électeurs qui se sont déplacés aux urnes lors du 1er tour de ces élections municipales et ceux qui, ne voulant pas prendre de risques en venant voter, nous ont envoyé des messages de soutien. .../...

> **LIRE LA SUITE P.2**



A U S O M M A I R E

- 4** La nouvelle équipe municipale - **6** Actualités - **8** Enfance
- 9** Social - **10** Culture - **12** Dossier Budget - Économie
- 14** Urbanisme - **16** Associations - **18** Patrimoine - **19** Agenda



www.mairie-bouloc.fr



Rendez-vous sur notre site Web

L'ÉDITO DE SERGE TERRANCLE



>> SUITE DE LA PAGE 1

Les mois que nous venons de traverser pendant cette crise sanitaire mondiale auront bouleversé chacun d'entre nous. Une situation inédite, où la France s'est mise à l'arrêt le 16 mars et a vécu au ralenti, jusqu'au

premier déconfinement. Pourtant, tout n'est pas encore rentré dans l'ordre et il reste encore du chemin à parcourir pour se relever de cette crise. Le virus a impacté la vie sociale et familiale ainsi que l'activité économique et de loisirs.

La commune de Bouloc a été, comme le monde entier, bousculée par cette pandémie et a dû s'organiser pour répondre aux besoins de la population. Bouloc, village à échelle humaine a bénéficié de la solidarité de bon nombre de concitoyens. Notre équipe s'était proposée auprès de l'équipe sortante, notre message est resté sans réponse pendant le confinement.

Pendant ces deux mois, le personnel communal s'est adapté pour maintenir un accueil des enfants des soignants, poursuivre le suivi et l'accompagnement des plus vulnérables, continuer l'entretien de la commune et conserver un accueil téléphonique pour répondre aux questions des administrés.

Au nom du Conseil Municipal, je tiens à remercier chaleureusement tous les services municipaux, des équipes investies,

rigoureuses, dynamiques et motivées qui œuvrent au quotidien pour accompagner au mieux la population.

Nos remerciements vont également aux volontaires qui se sont investis dans la fabrication de masques alternatifs, aux entreprises qui ont su se renouveler pour maintenir une activité sur la commune et aux soignants pour leur investissement et leur engagement sans faille.

Concernant la crise sanitaire, la situation semble s'améliorer mais la vigilance doit rester de mise. Depuis le 2 juin c'est le déconfinement presque général avec notamment la réouverture des bars, restaurants, et surtout la fin des limitations des déplacements.

Aujourd'hui, après bientôt deux mois de présence à la mairie, notre équipe municipale est en place et s'organise. Nous ne sommes sans doute plus très loin de retrouver une vie normale dans notre village qui recommence à vivre et s'animer pour notre plus grand plaisir : mais cela passe encore et toujours par le respect de certaines règles indispensables et je vous encourage à rester très prudents.

Comme nous l'avons annoncé tout au long de notre campagne électorale, nous souhaitons que nos projets soient participatifs et puissent se concrétiser en étroite collaboration avec toutes les Boulocaines et tous les Boulocains.

Cordialement,
Serge Terrancle,
Maire de Bouloc



PRENEZ RENDEZ-VOUS AVEC VOS ÉLUS

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, Serge TERRANCLE, ou l'un des Adjointes au Maire veuillez contacter l'accueil de la Mairie par téléphone au 05.62.79.94.94 ou par e-mail sur accueil@mairie-bouloc.fr

VOUS SOUHAITEZ TOUT SAVOIR SUR LA COMMUNE EN TEMPS RÉEL ? VOICI TOUTES NOS PUBLICATIONS ET OÙ LES TROUVER...



BULLETIN MUNICIPAL, vous le tenez entre vos mains c'est un trimestriel, il est distribué dans vos boîtes aux lettres.

SITE INTERNET DE LA COMMUNE : www.mairie-bouloc.fr



RÉSEAUX SOCIAUX : Facebook (Bouloc31, Boulocvieeco), Instagram (Boulocmaville), Twitter (bouloc31)



AFFICHAGE MUNICIPAL

Bibliothèque, ancienne cantine scolaire, La Poste, le parking de la Mairie et celui de la Maison des Associations.



AFFICHAGE PUBLICITAIRE
Rue de la Tuilerie (2), rue Jean Jaurès (2).

AFFICHAGE LUMINEUX

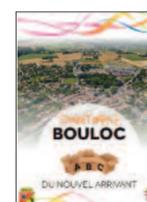
(Rue Jean Jaurès : Rond-point du supermarché et square St Yves)



GUIDE PRATIQUE Il sera distribué dans vos boîtes aux lettres en fin d'année.



POCKET INFOS, l'A, B, C du nouvel arrivant : Il est disponible à la Mairie pour les nouveaux arrivants.



PRESSE LOCALE : La Dépêche du Midi (Quotidien) et Le Petit Journal (Hebdomadaire)

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Lenny MONTESINOS 28/10/2019	Enzo ROMBOLETTI 22/03/2020	Yolande VINCENT épouse MEISSONNIER 23/11/2019
Paul ZIGLER 07/12/2019	Sophie BONNEFOND 31/03/2020	Gertrude BREIDENBACH épouse ESCRIBA 24/12/2019
Shadi AROUAISSA SOLDEVILA 11/12/2019	Baptiste SORBA 15/04/2020	Claude LOTH 06/01/2020
Kenzo ZIGLER 14/12/2019	Sacha LECONTE 20/04/2020	Armand ONDRY 13/01/2020
Claire KLIEN 16/12/2019	Zélie SISTERNAS 08/05/2020	Patricia MEDINA épouse FRANCOIS 01/02/2020
Gabin DUCUING 22/12/2019	Pierre GERMAIN 09/05/2020	Juliette ROCHE épouse DAUNIS 23/04/2020
Aaron KERBRAT 07/01/2020	Loan DELMAS 12/05/2020	Pierrette DELMAS épouse CADAMURO 23/04/2020
Alix PACE 18/01/2020	Enaé PELLIZZARI 31/05/2020	Cécile PEYRE épouse CHARLES 30/04/2020
Adèle DABIN 21/01/2020	Adam CHERRAKI 13/07/2020	Malika MESSAFAH épouse PUJOL 04/05/2020
Lenzo DEROCH ALLIOT 22/01/2020	Irina ROBILLARD 15/07/2020	MARIAGES
Lizzie SAEZ 04/02/2020	DÉCÈS	ZIGLER Jean et FAUREL Catherine 26/10/2020
Souleyman TALBAOUI 11/02/2020	Robert MILLIEN 17/10/2019	
Lina DE TORRES 16/02/2020	Sylvia CLAUZADE épouse FESDJIAN 19/10/2019	
Gabriel CAUDART 19/02/2020	Eryne FEDRIGO 26/10/2019	
William TRUILHE 22/02/2020	Roger TERRE 20/11/2019	
Alice LAPEYRE 10/03/2020	Juliette LAPEYRE 10/03/2020	



PHARMACIES DE GARDE



POUR CONNAÎTRE LES PHARMACIES DE GARDES APPELEZ LE RÉSEAU : 3237

Dimanche 6 septembre
Pharmacie Glandor
158 avenue de Toulouse
à Cépet
05 61 09 55 86

Dimanche 13 septembre
Pharmacie Bardello Delpy
et Faulin
98 route de Fronton
à Fonbeauzard
05 61 70 10 26

Dimanche 20 septembre
Pharmacie Cibray et Clouscard
25 route Nationale 20
à Saint Jory
05 34 27 03 27

Dimanche 27 septembre
Pharmacie Ghedin
Rue Jean Pascal
à Labastide St Sernin
05 61 84 50 93

Dimanche 4 octobre
Pharmacie Charles et Dupin
25 avenue de Villemur
à Saint Alban
05 61 37 18 55

Dimanche 11 octobre
Pharmacie Guez
23 avenue de Toulouse
à Bruguères
05 61 82 20 19

Dimanche 18 octobre
Pharmacie Bardelot -
Douesneau
125 route de Fronton
à Aucamville
05 61 37 03 30

Dimanche 25 octobre
Pharmacie Raoul et Victory
3 chemin de la Pégou
à Bouloc
05 61 82 04 15

Dimanche 1er novembre
Pharmacie Guilhot et Vilcocq
77 rue Jean Jaurès
à Fenouillet
05 61 70 06 63

Dimanche 8 novembre
Pharmacie Freynet et Jaillard
14 place de la République
à Gagnac-sur-Garonne
05 61 35 92 88

Mercredi 11 novembre
Pharmacie Fau
3 rue de l'Eglise
à Castelginest
05 61 70 16 15

Dimanche 15 novembre
Pharmacie Schrive et Valette
66 bis route de Fronton
à Saint-Alban
05 61 70 03 89

Dimanche 22 novembre
Pharmacie Vaissières
Route de Pechbonnieu
à Castelginest
05 62 75 27 15

Dimanche 29 novembre
Pharmacie Albus
18 place République
à Bruguères
05 62 79 14 49

Dimanche 6 décembre
Pharmacie Kermorgant et
Ousteau
5 place Nougéin
à Aucamville
05 62 75 21 91

Dimanche 13 décembre
Pharmacie Alibert et Comiti
2 rue des Cimes - A12
à Saint-Génies-Bellevue
05 61 74 69 30

Dimanche 20 décembre
Pharmacie Fourcans
4 rue du Barry
à Gratentour
05 61 82 37 64

Vendredi 25 décembre
Pharmacie Ripoche
Rue de la Fontaine
à Montberon
05 61 74 44 55

Dimanche 27 décembre
Pharmacie Colasson
Route de Saint Sauveur
à Saint-Jory
05 61 35 50 14

DÉCOUVREZ LA NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE



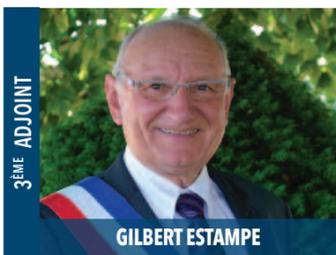
MAIRE
SERGE TERRANCLE
Maire en charge de la commission "personnel communal".
Vice-Président à la commission « Aménagement de l'espace et politique de l'habitat » et membre de la commission « Finances » (CCF)



1^{ER} ADJOINT
RÉMI PEROTIN
Adjoint au Maire en charge de la commission « Urbanisme, les réseaux publics, le développement durable et l'environnement »
Membre de la commission « Aménagement de l'espace et politique de l'habitat » et de la commission « Grand et petit cycle de l'eau » (CCF)



2^{ÈME} ADJOINTE
AUDREY BRAUD
Adjoint au Maire en charge de la commission « Finances et marchés publics »
Membre de la commission « Finances » et de la commission « Développement économique » (CCF)



3^{ÈME} ADJOINT
GILBERT ESTAMPE
Adjoint au Maire en charge de la commission « Sports, culture, loisirs, communication et évènementiel »
Conseiller communautaire et membre de la commission « Promotion du territoire » (CCF)



4^{ÈME} ADJOINTE
MARIE-HÉLÈNE CHEVALIER
Adjoint au Maire en charge de la commission « Enfance, vie scolaire, extra-scolaire et PEdt »
Conseillère communautaire et membre de la commission « Petite enfance et jeunesse » (CCF)



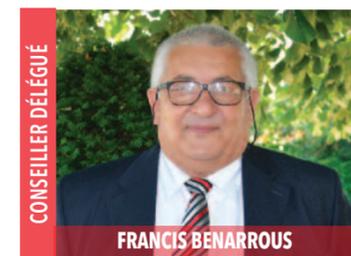
5^{ÈME} ADJOINT
JEAN-PIERRE ROUANET
Adjoint au Maire en charge de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »
Conseiller communautaire et membre de la commission « Gestion du patrimoine » et de la commission « Développement économique » (CCF)



6^{ÈME} ADJOINTE
BÉATRICE CEZERAC
Adjoint au Maire en charge de la commission « Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées »
Conseillère communautaire et membre de la commission « Aide à la personne et insertion à l'emploi » (CCF)



7^{ÈME} ADJOINT
JEAN-JACQUES FERRA
Adjoint au Maire en charge de la commission « Grands travaux, patrimoine communal et sureté »



CONSEILLER DÉLÉGUÉ
FRANCIS BENARROUS
Conseiller Délégué en charge de l'ALAE/ALSH et du Conseil Municipal des Jeunes
Membre de la commission « Petite enfance et jeunesse » (CCF)



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
MAGALI CAMPAGNE
Conseillère Déléguée à la sécurité et sureté du territoire
Membre de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »



CONSEILLER DÉLÉGUÉ
LILIAN CLEDE
Conseiller Délégué aux réseaux publics
Membre de la commission « Grand et petit cycle de l'eau » (CCF)



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
SABRINA LANES
Conseillère Déléguée aux droits et accès aux personnes en situation de handicap
Membre de la commission « Aide à la personne et insertion à l'emploi » et de la commission « Commande publique et mutualisation »



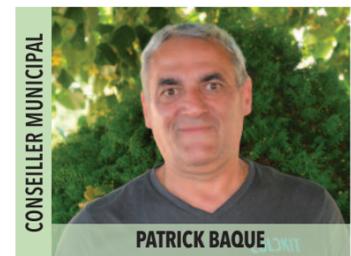
CONSEILLER DÉLÉGUÉ
JONATHAN LOO
Conseiller Délégué aux espaces verts, embellissement du village et réseaux pluvial



CONSEILLER DÉLÉGUÉ
FRANK MAZET
Conseiller Délégué à l'environnement et à la vie économique
Membre de la commission « Protection de l'environnement » (CCF)



CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE
MARIA RUBIO-VICENTE
Conseillère Déléguée aux sports, culture et loisirs
Membre de la commission « Promotion du territoire » (CCF)



CONSEILLER MUNICIPAL
PATRICK BAQUE
Membre de la commission « Sports, culture, loisirs, communication et évènementiel »
Membre de la commission « Commande publique et mutualisation » (CCF)



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
SANDRINE BOYE
Membre de la commission « Urbanisme et réseaux publics » et de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
CHRISTINE CARLES TEIG
Membre de la commission « Finances et marchés publics »



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
ANNE CAZAJOU
Membre de la commission « Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées »



CONSEILLER MUNICIPAL
LAURENT GRATACOS
Membre de la commission « Finances et marchés publics » et de la commission « Développement durable et environnement »
Membre de la commission « Protection de l'environnement » (CCF)



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
KARINE IMPICCHIO
Membre de la commission « Enfance, vie scolaire, extra-scolaire et PEdt » et de la commission « Sports, culture, loisirs, communication et évènementiel »



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
CENDRINE LEMAZURIER
Membre de la commission « Enfance, vie scolaire, extra-scolaire et PEdt » et de la commission « Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées »



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
ISABELLE BARROSO
Porte-parole du groupe minoritaire
Membre de la commission « Développement durable et environnement », de la commission « Enfance, vie scolaire, extra-scolaire et PEdt » et de la commission « Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées »



CONSEILLÈRE MUNICIPALE
ANNE-MARIE FERNEKES
Membre de la commission « Grands travaux, patrimoine communal et sureté »
Conseillère communautaire membre de la commission « Gestion du patrimoine » (CCF)
Déléguée suppléante au SIAH des bassins versants de Villemur



CONSEILLER MUNICIPAL
ROBERT BERINGUIER
Membre de la commission « personnel communal »



CONSEILLER MUNICIPAL
PIERRE GARLAND
Membre de la commission « Finances et marchés publics » et de la commission « Sports, culture, loisirs, communication et évènementiel »



CONSEILLER MUNICIPAL
GUY NAVLET
Membre de la commission « Urbanisme et réseaux publics » et de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »

LA VOITURE ÉLECTRIQUE N'A PAS CONVAINCU



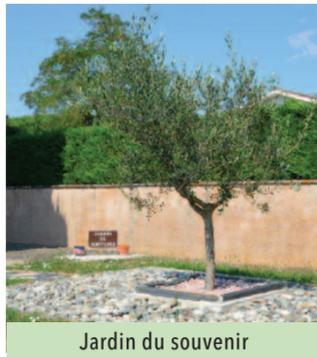
Mis en place en juillet 2019 sur la place de l'Eglise, le véhicule Renault Zoë en auto-partage n'a pas convaincu les Boulocaines et Boulocains de l'utiliser, c'est pourquoi il a été décidé de le retirer. Néanmoins, si vous disposez d'un véhicule électrique, une borne avec deux emplacements de rechargement reste à votre disposition.

APPEL AUX PROPRIÉTAIRES D'ANIMAUX

Vous êtes propriétaire de chevaux, moutons, brebis, ânes... à Bouloc, faites-vous connaître auprès du service de la Police Municipale. Cette démarche permet de vous recenser en cas d'éventuelle situation de divagation de vos animaux pour pouvoir vous prévenir dans les plus brefs délais.

Contact : 05 62 10 73 45

RÉALISATIONS EFFECTUÉES PAR LES AGENTS EN CHARGE DES ESPACES VERTS



Jardin du souvenir



Parterre de fleurs devant la maison des associations



Rond-point du supermarché



L'olivier et son parterre



Les jardinières de la salle des fêtes

VIVRE ENSEMBLE



LE RAMASSAGE DES DÉJECTIONS CANINES

est une obligation. En cas de non-respect, une amende de 68 € sera appliquée.



LE BRÛLAGE À L'AIR LIBRE DES DÉCHETS

VERTS ou tout autre type de déchets est interdit toute l'année. Les déchets doivent être évacués en déchetterie. Il existe des solutions alternatives : broyage, compostage, paillage. Tout dépôt sauvage est interdit. En cas de non-respect, une amende de 32 à 1500 € suivant le type de dépôt sera appliquée au contrevenant.

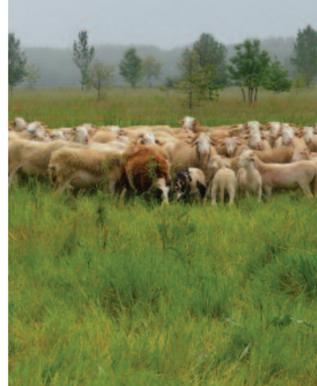


NUISANCES SONORES

Vivre en paix avec ses voisins - Les beaux jours reviennent et l'envie de profiter de son jardin aussi, alors n'oublions pas que nous ne sommes pas seuls et pensons à nos voisins !

- Jours ouvrables : 8 h 30 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
- Samedis : 9 h 00 - 12 h 00 et 15 h 00 - 19 h 00
- Dimanches et jours fériés : 10 h 00 - 12 h 00 / 16 h 00 - 18 h 00

MOÏSE ET SON TROUPEAU



Après un passage sur la commune de Launaguet, Moïse est arrivé à Bouloc avec 370 brebis fin avril.

Il a fini par quitter la commune pour se rendre en estive le 29 mai. Encore une fois, grâce aux propriétaires terriens les brebis ont pu pâturer pendant 2 mois à Bouloc.

Nous le reverrons l'année prochaine, en attendant les vidéos de son passage sont consultables sur **la page Facebook de la commune @Bouloc31**



PORTRAIT : THOMAS KAUFFMANN

Depuis le mois de juin, Thomas Kauffmann occupe le poste de responsable du service technique. Il est en charge d'une équipe de 7 agents. Son parcours professionnel lié essentiellement à la gestion des bâtiments, des travaux en régie et des grands projets de construction lui permet d'avoir les connaissances et les compétences nécessaires pour occuper cette fonction et mener à bien les futurs projets de l'équipe municipale.

DIMANCHE 20 SEPTEMBRE : INAUGURATION DU RETABLE DE L'EGLISE

Cette année, pour marquer les Journées Européennes du Patrimoine (JEP) à Bouloc, nous avons le plaisir de vous convier le dimanche 20 septembre 2020 à partir de 16 h 30 à l'inauguration du retable et du maître autel de l'Eglise. Cet édifice, parti en rénovation depuis 2014, a été réceptionné au mois de février. Il aura fallu près de 6 ans pour restaurer cet élément du patrimoine communal.

Plusieurs temps forts :
Une exposition consacrée à l'Eglise et au retable sera proposée par L'Association de Recherches Historiques de Bouloc (ARHB) en visite libre. Cette exposition sera précédée d'une visite contée de l'extérieur de l'Eglise par Marité Cazeneuve, fondatrice de l'association et membre de celle-ci. L'inauguration aura lieu à 17 h 00 suivi d'un concert et d'un apéritif dînatoire.
Plus d'infos sur www.mairie-bouloc.fr



GRAND NETTOYAGE À L'EGLISE

Suite aux travaux d'installation du retable, de remise en peinture de la chapelle et de la sacristie, une partie de l'équipe d'entretien de la commune s'est chargée à titre exceptionnel du nettoyage complet de l'Eglise. Un résultat très apprécié lors de la réouverture fin juin.



DEPART A LA RETRAITE DE MONIQUE COLTRO

Monique, l'un des visages emblématiques de la Mairie, a pris sa retraite le 30 mars dernier. Vu les circonstances nous n'avons pu célébrer l'événement alors qu'elle le méritait amplement, après 26 ans de présence au service administratif de notre



commune. Depuis 1994, avec sa voix apaisante elle a eu à cœur de se mettre au service de l'ensemble des Boulocaines et Boulocains. D'abord à l'accueil puis à l'état civil et plus récemment au service comptabilité et régie cantine ; elle préparait également avec rigueur les élections.

Avec toujours beaucoup d'application elle était compétente en tout, une collaboratrice précieuse pour les élus qui l'ont côtoyée, mais aussi une collègue appréciée de toutes et de tous, toujours prête à aider sans compter son temps. Nous lui souhaitons une douce et longue retraite auprès de sa famille.



VOTRE INTERLOCUTRICE PORTAIL FAMILLE

Arrivée en janvier 2020, Elisabeth AILLOUD est en charge de la gestion du portail famille. Elle occupe le poste de régisseur, et permet aux familles de bénéficier d'un interlocuteur unique. Elisabeth vous accueille et vous accompagne dans vos démarches à la mairie tous les mardis et les mercredis de 14 h 00 à 17 h 30, les vendredis de 8 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 00 à 17 h 00. **Pour tous renseignements, veuillez contacter le service par téléphone au 05 62 79 94 94 ou par e-mail sur contact.familles@mairie-bouloc.fr.**

L'UTILISATION DU PORTAIL FAMILLE

Il facilite les démarches administratives liées aux dossiers de pré-inscriptions en ligne tout au long de l'année, aux réservations des repas, aux inscriptions ALAE, ALSH, séjours et sorties, aux paiements en ligne.

Ce portail est accessible sur le site internet de la commune : www.mairie-bouloc.fr en page d'accueil en cliquant sur le bouton « portail famille »



Prenez l'habitude de le consulter régulièrement. Un ordinateur est disponible en accès libre à l'accueil de la Mairie pour vos démarches.

DES NOUVELLES DES STRUCTURES ENFANCE

Malgré la crise liée au COVID 19, les services ALAE maternel et élémentaire ont réussi à ouvrir leurs portes. Un protocole strict a été mis en place afin d'assurer la sécurité de tous. La cohésion des équipes de restauration, de ménage, d'animation, et des enseignant(e)s a permis d'accueillir le plus grand nombre d'enfants.

Côté animation, malgré un fonctionnement lourd notamment le temps du midi, les activités de l'ALAE ont pu avoir lieu de manière quasi-normale. Un grand bravo aux animatrices et animateurs qui ont su adapter les activités, animer les différents temps d'accueil dans le plus strict respect du protocole sanitaire !



Marie-Hélène CHEVALIER

Adjointe au Maire en charge de la commission "Enfance, vie scolaire, extra-scolaire et PEdt"



Côté restauration scolaire, les équipes ont redoublé d'efforts et de vigilance pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions en respectant les mesures sanitaires strictes.



Côté entretien, les agents ont consacré la majorité de leur temps de travail à l'entretien régulier des structures enfances, une priorité pour l'équipe municipale.

Côté scolaire, les enseignant(e)s ont restés tout au long du confinement à l'écoute et à disposition des parents pour les soutenir dans cette période particulière.

Un grand merci à toutes ces équipes qui encadrent les enfants au quotidien.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES 2021 (C.M.J)

La sensibilisation des jeunes à la citoyenneté peut passer par leur participation à un Conseil Municipal des Jeunes.

C'est un lieu où on leur enseigne leurs droits, leurs devoirs, mais aussi leurs responsabilités de citoyens. L'équipe municipale souhaite remettre à l'ordre du jour ce Conseil Municipal des Jeunes.

Dès 2021, vous aurez la possibilité de participer à la vie de la commune en intégrant le Conseil Municipal des Jeunes.

Béatrice CEZERAC

Adjointe au Maire en charge de la commission «Action sociale, solidarité, droits et accès aux personnes en situation de handicap, emploi, logement, personnes âgées»



PLANTES AROMATIQUES À DISPOSITION DES LOCATAIRES



Le bailleur social ALTEAL, en partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale de la commune, a proposé aux habitants de la résidence de participer à la création d'un jardin aromatique dans le jardin de l'Oustalet, lotissement Tournesol. Les agents des espaces verts sont intervenus aux côtés des locataires avec beaucoup de pédagogie. Ces plantations sont en libre accès pour les résidents. Il convient de les entretenir. La municipalité remercie les volontaires pour leur participation.

UNE NOUVELLE CONSEILLÈRE AU C.C.A.S

Depuis la mi-mai, Mélissa DULO occupe le poste de conseillère en Economie Sociale et Familiale du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S). Depuis la réouverture



des services au mois de juin, c'est elle qui vous accueille.

Mélissa est titulaire d'un Brevet de Technicien Supérieur (BTS) puis d'un Diplôme d'Etat en Economie Sociale et Familiale (E.S.F). Son expérience professionnelle lui a permis de côtoyer des publics et des situations variés. Vous rencontrez des difficultés dans votre quotidien ? Vous avez besoin d'aide pour vos démarches administratives ? Vous souhaitez bénéficier d'un logement social ? Vous êtes séniors ? En situation de handicap ? N'hésitez pas à vous rapprocher du CCAS, Mélissa DULO vous accompagnera dans vos démarches.

Lundi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00.

Mercredi de 14 h 00 à 17 h 00.

Vendredi de 8 h 30 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 16 h 30.

Par téléphone au 05 62 79 94 88 ou par e-mail sur ccas@mairie-bouloc.fr

LE VOYAGE ANNUEL REPORTÉ

Chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) propose aux séniors de plus de 60 ans un voyage organisé en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances (ANCV).

Le but est de donner la possibilité aux aînés de partir en voyage à moindre coût. En raison de la crise sanitaire il a été décidé par le Conseil d'administration du CCAS de reporter ce voyage du 22 au 29 mai 2021.

LE REPAS DES AÎNÉS EST DE RETOUR

Le Conseil Municipal et le Centre Communal d'Action Sociale ont le plaisir d'offrir aux aînés de la commune leur repas de fin d'année. Ce repas s'adresse aux administrés de la commune âgés de 70 ans et plus ainsi qu'à leur conjoint. Nous vous donnons rendez-vous le samedi 12 ou le dimanche 13 décembre 2020 à partir de 12 h 00 à la salle des fêtes. Ce repas sera accompagné d'une animation musicale.

Vous recevrez prochainement une invitation par courrier. Nous espérons vous voir nombreuses et nombreux pour ce moment précieux.



UN BOUT DE JARDIN À CULTIVER

Les «jardins solidaires» de la commune sont situés au bout de la rue de Pégou et sont soumis à certaines conditions. Ils permettent, pour une somme très modique, pour ceux qui n'ont pas la possibilité de le faire directement chez eux, de cultiver leurs propres légumes. Vous pouvez choisir une parcelle de 25 ou 50 m2 pour un jardin clos par une barrière en bois. Chaque parcelle est équipée d'un cabanon individuel ainsi qu'un compteur d'eau.

Si vous souhaitez disposer d'une parcelle, vous devez remplir une demande d'inscription au Centre Communal d'Action Sociale et vous munir des pièces suivantes : pièce d'identité, justificatif de domicile et attestation d'assurance de responsabilité civile. Pour tout complément d'information n'hésitez pas à vous rapprocher du C.C.A.S par téléphone au 05 62 79 94 88 ou par e-mail sur ccas@mairie-bouloc.fr

ARRIVÉE DE MARGOT, NOUVELLE RESPONSABLE BIBLIOTHÈQUE

Margot Montandon occupe depuis début juillet le poste de responsable de la bibliothèque Municipale suite au départ à la retraite d'Elyette Dauthezac après 18 ans de bons et loyaux services.



Responsable du secteur jeunesse en médiathèques pendant plusieurs années, Margot a acquis les compétences requises à l'occupation de ce poste. Achats, budget, accueil de classes, animations autour du livre, lectures théâtralisées ou encore lectures de poésies, elle a l'habitude d'organiser de nombreuses animations avec les structures petite enfance, enfance et jeunesse ainsi qu'avec la population.

Pour elle, le partage de la lecture et le rapport aux livres sont très importants, cela permet de découvrir le monde et de se découvrir soi-même.

Elle sera attentive aux demandes des lecteurs et souhaite développer un contact privilégié avec eux en partageant leurs lectures et en leur proposant un cahier de suggestions nouveau et diversifié.

Margot et Fanchon vous reçoivent toujours en drive, sur rendez-vous uniquement le mardi, mercredi, vendredi et samedi.

Vous pouvez passer commande le jeudi entre 14 h 00 et 16 h 00 au 05.61.82.39.66.

DÉPART À LA RETRAITE D'ELYETTE DAUTHEZAC

Elyette, la responsable historique de notre bibliothèque municipale, a pris sa retraite le 30 juin dernier après 14 années au sein des services municipaux.



De gauche à droite : Fanchon Béteille, Anne Boyer et Elyette Danthezac

C'est toutefois en tant que bénévole de « l'association de la bibliothèque » dès 2002 qu'Elyette a pris ses quartiers dans l'ancienne gare réhabilitée en bibliothèque Municipale. Mais c'est tout aussi naturellement que, auréolée de son diplôme d'auxiliaire de bibliothèque, elle a été en 2006, la toute première employée municipale de la bibliothèque de Bouloc. Accompagnée par la suite d'Aurélié puis de Fanchon, elle a su faire vivre sa passion des livres auprès des Boulo-

caines et des Boulocains mais aussi des élèves des écoles de Bouloc, des enfants du RAM et de la Crèche. Nous pouvons également lui être reconnaissants d'avoir su faire venir jusqu'à Bouloc des animations mais aussi des conteurs et auteurs parfois

de renommée nationale. Son dernier « fait de gloire » sera d'avoir largement contribué à l'obtention en janvier dernier du prix de la bibliothèque citoyenne auprès du Conseil Départemental. Nul doute qu'elle saura encore longtemps, par le biais du milieu associatif notamment, susciter l'intérêt auprès des lecteurs. Mais pour l'heure, souhaitons une belle retraite à Elyette !

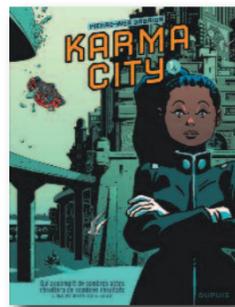
COUP DE CŒUR DE LA BIBLIOTHÈQUE

« KARMA CITY », PIERRE-YVES GABRION BD-POLAR

RÉSUMÉ : Dans une société dirigée par le concept de karma, où l'intérêt général primerait toujours sur l'intérêt particulier, Emma List se présente aux portes de la "zone blanche" de la capitale. Autorisée à entrer malgré un karma un peu négatif, un évènement va être déclencheur d'une enquête de vaste envergure... Cette société qui érige le bien et l'intérêt général comme règle

de vie a peut-être atteint ses limites... Une nouvelle série tout à la fois policière et futuriste, au scénario plein de suspense !

NOTRE AVIS : Une excellente bande dessinée futuriste qui nous plonge dans son intrigue en douceur, pour nous conduire au cœur d'une enquête policière haletante. La société de Karma City est une société utopiste et sécuritaire où la moralité de tous les habitants est



contrôlée au moyen de la montre qu'ils portent. Ils sont également géolocalisés grâce à leur téléphone... vous avez dit futuriste ? Impossible de décrocher jusqu'à la dernière page. L'univers futuriste tient parfaitement la route, avec un trio de personnages principaux qui fonctionnent à merveille. Une bande dessinée unique en son genre que je recommande.

Gilbert ESTAMPE
Adjoint au Maire en charge de la commission « Sports, culture, loisirs, communication et évènementiel »



THÉÂTRE

DAVID ET EDWARD
Pièce de Lionel Goldstein
Texte français d'Eliane Rosilio. Comédie anglaise.
Samedi 26 septembre 2020
Salle des fêtes - Entrée 8 €



DEVINEZ-QUI ?
Pièce française de Sébastien Azzopardi (2003) adaptée du célèbre roman d'Agatha Christie « Dix Petits Nègres »
Samedi 21 novembre 2020
Salle des fêtes - Entrée 8 €



FORUM DES ASSOCIATIONS



Après avoir profité des vacances d'été, il est l'heure de reprendre le chemin de l'école, mais aussi celui des activités culturelles, sportives et de loisirs. Les associations feront leur rentrée pour vous

présenter de nombreuses activités le **samedi 5 septembre de 14 h 00 à 19 h 00** à la salle omnisports du complexe sportif. L'après-midi s'organisera en trois temps :

- Le Forum des Associations de 14 h 00 à 17 h 30
- La cérémonie en l'honneur des dirigeants et sportifs méritants à 18 h 00
- Un apéritif dînatoire offert par la municipalité à 19 h 00

Un lieu privilégié pour présenter le dynamisme des associations et la diversité des activités proposées : sports, culture, loisirs, art, enfance, mais aussi sociales et solidaires.

Cette après-midi sera l'occasion de découvrir, de vous informer, de vous inscrire ou vous réinscrire, alors venez nombreux pour contribuer à la réussite de cet événement, qui, nous le souhaitons, vous permettra de découvrir de nouvelles disciplines.

LA "BELLE ROSE SOLIDAIRE" FAIT SON GRAND RETOUR POUR LA 3^E ÉDITION !



Cette manifestation sportive caritative a vu le jour en octobre 2018 et a rassemblé 300 femmes et hommes et permis de récolter 2385 euros pour l'association « Ruban Rose ».

En 2019 vous avez été encore plus nombreuses et nombreux, grands et petits à vous mobiliser autour de cette cause avec 800 participant(e)s. La somme de 4311 euros a été récoltée pour cette même association.

Nous espérons, plus que jamais, que cette nouvelle édition mobilisera encore bon nombre d'entre vous et plus encore, pour soutenir la recherche. Ce cancer peut toucher votre amie, votre collègue, votre voisine, votre sœur, votre fille, votre mère alors mobilisons-nous autour

d'une activité commune pour soutenir ces femmes qui se battent au quotidien contre la maladie. Nous vous donnons rendez-vous le **dimanche 4 octobre 2020** au complexe sportif de Bouloc. Course, marche nordique, randonnée, course enfants... Il y en aura pour tous les goûts. Des animations seront proposées tout au long de la matinée.

- Au programme :
- 9 h 00 : Echauffement en musique
 - 9 h 15 : Photo de groupe
 - 9 h 30 : Grand départ

Ouverture des inscriptions dès le lundi 7 septembre sur le site internet de la commune, à la mairie la semaine de l'évènement et sur place le jour/J de 7 h 00 à 8 h 30.

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS !

Afin d'assurer l'encadrement des activités, la préparation et le bon déroulement des ravitaillements, de soutenir techniquement l'organisation de cette matinée en amont et le jour/J nous sommes à la recherche de bénévoles. Femmes et hommes, dès

18 ans engagez-vous à nos côtés pour faire de cette matinée un moment agréable et convivial. Pour plus d'informations, veuillez contacter le service communication au 05 62 79 94 85 ou par e-mail : communication@mairie-bouloc.fr



UNE ANNÉE PARTICULIÈRE

L'année 2020 est une année budgétaire un peu particulière : habituellement voté au mois de mars, le budget primitif 2020 a été

adopté par le Conseil Municipal le 16 Juillet 2020 compte tenu de la crise sanitaire. Les orientations budgétaires qui préfigurent les priorités du Conseil Municipal ont donné lieu à un Rapport d'Orienta-

tion Budgétaire lors du Conseil Municipal du 25 Juin dernier. Le budget 2020 est un budget de transition entre 2 équipes municipales et un budget impacté par la crise sanitaire.

QU'EST-CE QUE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT : Toutes les dépenses nécessaires au fonctionnement de la collectivité : salaires du personnel et frais assimilés, subventions versées aux associations, charges générales comme l'électricité, les impôts, les assurances, le téléphone, les charges financières comme les intérêts et les emprunts, les dotations aux amortissements et aux provisions et toutes les recettes que la collectivité peut percevoir comme les impôts et taxes, les subventions.

QU'EST-CE QUE LA SECTION D'INVESTISSEMENT : Ce sont les dépenses nécessaires à payer les travaux récurrents pour l'entretien du patrimoine et le renouvellement du matériel et des équipements, la fin des travaux de construction des nouveaux locaux scolaires, le remboursement du capital des emprunts. Les recettes comprennent : les subventions, les dotations du Fonds de Compensation pour la TVA (FCTVA), l'autofinancement (épargne) et les emprunts nouveaux.

Audrey BRAUD
Adjointe au Maire en charge de la commission
« Finances et marchés publics »



LE BUDGET 2020 EN BREF...

Budget Global : 6.404.819 €

dont Budget de Fonctionnement : 4.729.623 €

dont Budget d'investissement : 1.675.196 €

Fiscalité : Maintien des taux = 0% d'augmentation

Taxe d'Habitation : 20,32%

Taxe foncière sur le bâti : 20,23 %

Taxe foncière sur le non bâti : 70,93 %

Subventions aux associations
Maintien des subventions aux associations : 26.080 €

LES GRANDS AXES DU BUDGET D'INVESTISSEMENT

Acquisition Foncière
100 000 €
(100.000 € / an)

Régénération du Terrain de Foot n°1
50 000 €

Investissements Récurrents *
300 000 €

* Montant estimé pour les équipements et l'entretien des bâtiments communaux

Rénovation menuiseries salle des fêtes
actuelle
50 000 €

Aménagement de la plaine des sports : aires de jeux + nouveau city park
100 000 €

Clôture et Aménagement intérieur extension cimetière
130 000 €

Retrouvez le budget détaillé sur www.mairie-bouloc.fr



FJ RÉALISATION
MAÎTRE D'ŒUVRE

FJ RÉALISATION

FJ Réalisation Maîtres d'œuvre est un bureau d'études spécialisé dans la construction de maisons personnalisées. Créée en 2018 par Francis Amardeil à Eaunes, le dirigeant a ouvert en 2019 une antenne à Bouloc en collaboration avec Jérôme Araujo. Les deux professionnels sont issus d'un parcours similaire en « Études de prix, gestion de travaux ». Les associés conseillent et accompagnent leurs clients dès la recherche de terrain en passant par l'esquisse du projet, les études, la constitution des documents administratifs, le chantier avec des rendez-vous réguliers jusqu'à la réception. « Notre objectif est d'investir les clients dans le projet ». FJ Réalisation détient une assurance décennale de maîtrise d'œuvre.

Si vous avez un projet n'hésitez pas à contacter **Francis Amardeil** du lundi au vendredi de 7 h 00 à 20 h 00 par téléphone au **07 75 26 10 68** ou par mail sur contact@fjrealisation.com

PLUS D'INFOS :
sur www.fjrealisation.com

CANDICE RHINO OSTÉOPATHE D.O



physiques mais aussi émotionnelles dans le corps pour une meilleure respiration globale du patient. L'ostéopathe travaille avec ses mains par le biais de techniques de manipulations, de mobilisations ou d'écoute des tissus. L'ostéopathie vous aide à retrouver un maximum de mobilité.

Vous pouvez prendre rendez-vous chez un ostéopathe sans prescription médicale. N'hésitez pas à contacter **Candice Rhino** par téléphone au **06 52 71 72 56** ou par mail sur candice.rhino@gmail.com.

PLUS D'INFOS : www.osteopathebouloc.com
ou la page Facebook @ RhinOsteo



Originaire de la commune, Laura Benarrous a créé en septembre 2019 son entreprise de palefrenier. Issue d'un BAC Professionnel en Conduite et Gestion de l'Entreprise Hippique elle propose aujourd'hui ses services dans les centres équestres, les écuries et chez les particuliers. Des services variés liés aux soins des chevaux (nourriture, eau, foin), l'installation de travail (tapis, marche), la longe, la mise au pré, ou encore le nettoyage des box.

Si l'un de ces services vous intéresse, n'hésitez pas à contacter **Laura Benarrous** par téléphone au **06 12 45 00 83** ou par mail sur benarrous.laura31@gmail.com

PLUS D'INFOS :
page Facebook
@LauraBenarrousPalefrenier
Soigneur



BRANCHES DE VIE

Installé à Bouloc depuis décembre 2019, Patrice Darré arboriste grimpeur est diplômé du Certificat de Spécialisation de Taille et soin aux arbres. Il intervient pour l'élagage, l'haubanage, la taille, les démontages difficiles, rognage de souches, dessouchage ou encore les urgences tempêtes.

Conseil du professionnel : Favoriser le broyage des branches de manière à utiliser la matière carbonée des arbres et faire un engrais naturel. Si l'un de ces services vous intéresse, n'hésitez pas à contacter **Patrice Darré** du lundi au vendredi de 7 h 00 à 21 h 00 par téléphone au **06 15 12 39 58** ou par mail sur patrice.darre@branchesdevie.com

PLUS D'INFOS :
www.branchesdevie.com
Urgence tempête, contact à tout moment.



ESSENTIEL ET DOMICILE

L'agence de service à la personne Essentiel et Domicile a ouvert ses portes le 5 mars 2020 à la zone « Les Pélissières ». Sa gérante, Stéphanie Timon, est diplômée en Economie Sociale et Familiale. Après une expérience de 15 ans en milieu hospitalier elle a fait le choix d'ouvrir une agence d'aide à domicile. Vous pouvez désormais faire appel à Essentiel et Domicile pour le ménage, le repassage, l'entretien des vitres, l'accompagnement à des rendez-vous, le petit bricolage, l'entretien du jardin et la garde d'enfants. Dans les mois à venir, Stéphanie sera en mesure de vous proposer le maintien à domicile.

Si l'un de ces services vous intéresse, n'hésitez pas à contacter **Stéphanie Timon** du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 18 h 00 par téléphone au **05 36 09 08 12** ou par mail sur bouloc@essentiel-domicile.fr

PLUS D'INFOS :
sur www.essentiel-domicile.fr/agence/bouloc

URBANISME

Durant la période de confinement, le service Urbanisme a continué à assurer son activité et l'instruction des dossiers en dépit des contraintes liées à la situation sanitaire. Nous tenons ici à remercier tout particulièrement les deux agents de ce service.

Dès sa prise de fonction le 28 mai, la nouvelle équipe municipale dont la commission à l'Urbanisme se sont attaqués aux nombreux dossiers en cours.

Ces deux premiers mois ont été consacrés à la reprise en main des dossiers de notre commune et plus spécifiquement aux grands dossiers : « pôle santé » (rue Jean Jaurès), Les Ribals (chemin de Geordy) et celui du chemin de la Gargasse.

Concernant ces trois projets qui portent sur de grands ensembles de logements, un réexamen complet est en cours. Nous étudions leurs possibilités d'améliorations car les enjeux et répercussions pour notre commune sont importants tant pour la population que pour les investissements structurels futurs. Cette initiative sera menée avec un constant souci de l'intérêt des Boulocains.

De leur côté, les projets d'aménagement Fontanas (angle route de Castelnaud et chemin du moulin à vent) et du Parc de la Tuilerie (angle rue de la Violèze et route de Vacquiers), lancés au cours de la précédente mandature avancent. Les appels d'offres sont lancés pour le projet du Fontanas, avec un début des travaux prévu pour fin de l'année et une livraison fin 2021. Quant au Parc de La Tuilerie, la commercialisation des logements est en cours.

Durant ces deux derniers mois, nous avons procédé à la mise en place des instances qui feront le lien avec le Syndicat Mixte des Eaux et de l'Assainissement (SMEA), le Syndicat d'Electricité de la Haute Garonne (SDEHG) mais également avec Enedis ou encore Réseau-31.

Ce bulletin est également l'occasion de faire un point avec les administrés sur les décisions et initiatives que nous avons prises mais également sur les sujets que nous aurons à lancer puis à traiter dans les mois qui viennent.

Petit récapitulatif des dernières décisions prises :

- **Le projet d'espace culturel dans l'ancienne cantine scolaire** tel qu'il était prévu par la précédente municipalité, n'est pas abandonné mais fera l'objet d'une réévaluation globale avec la bibliothèque qui est actuellement située dans l'ancienne gare.

- **Le projet de Citypark** s'inscrivant dans la première phase du projet d'aménagement d'ensemble

de la plaine des sports, porté par l'équipe municipale est en phase de finalisation. Après l'étude de différents sites, le Citypark sera implanté sur un terrain contigu au complexe sportif. Nous vous tiendrons au courant prochainement de son avancée.

- **La municipalité a décidé de ne pas faire jouer son droit de préemption sur le bâtiment de l'ancien « Petit Casino »** situé esplanade de Verdun. Nous avons souhaité soutenir un projet d'installation d'un professionnel de santé. Début des travaux prévus cet été avec l'arrivée prochaine de Madame Nicole Picot, kinésithérapeute.

- **Le Conseil Municipal du 16 juillet 2020 a validé la modification du règlement du lotissement** au lieu-dit « La Croix » (rue de la Violèze). Le précédent règlement privilégiait l'acquisition des lots aux primo accédants. Il a été décidé de modifier le règlement afin d'en faciliter la commercialisation et cela en l'ouvrant à un plus large panel d'acquéreur.

Nous avons également été contactés par un grand réseau national de pompes funèbres pour un projet d'installation de crématorium dans le nord Toulousain. La proximité de l'A61 est un plus pour notre commune. Nous allons en étudier la faisabilité tout en gardant à l'esprit que l'essentiel est le respect de l'environnement et de la population, aussi nous attacherons un soin tout particulier à définir au mieux son futur lieu d'implantation.

Dans les semaines à venir nous aurons à examiner le projet de réaménagement de l'esplanade de Verdun. Cette initiative va concentrer nos efforts dans les prochains mois car c'est un projet d'envergure, primordial pour la vie du bourg centre de Bouloc. Comme nous nous y sommes engagés, ce projet impliquera nos concitoyens, les commerçants et en particulier les riverains (propriétaires et locataires) de l'esplanade. Nous ferons cela au travers de réunions participatives. Nous aurons l'occasion d'en reparler dans les prochains numéros.

Dernier point important, nous avons commencé les consultations auprès des administrés afin de préparer une modification du PLU actuel, comme nous nous y étions engagés. Sans entrer ici dans les détails, cette modification portera sur plusieurs aspects, notamment sur les zones constructibles et le calcul de l'emprise au sol du bâti. Nous tenons à souligner ici que même si nous comprenons et partageons l'impatience de nos concitoyens, ce processus est obligatoirement long et prendra de nombreux mois avant sa mise en place.

Rémi PEROTIN

Adjoint au Maire en charge de la commission « Urbanisme, réseaux publics, développement durable et environnement »



TERRAINS À VENDRE

La municipalité met à la vente des terrains constructibles appartenant à la commune situés : Lieu-dit « La Croix », rue de la Violèze avant le complexe sportif. Des terrains d'une superficie de 460 à 463 m² constructibles sur 100 à 107 m². D'une valeur de 79 000 € à 80 000 €, ces terrains sont destinés prioritairement à la résidence principale et nécessitent de répondre à des critères précis pour se porter acquéreur.

La commune souhaite favoriser en priorité les critères suivants :

1 : Aider à l'acquisition de la résidence principale. Pour un couple, il sera obligatoire que les deux conjoints remplissent cette condition.

2 : Favoriser l'acquisition des familles de gens jeunes engagés familialement (en couple avec des enfants présents ou annoncés)

3 : Favoriser les personnes aux revenus ou aux opportunités personnelles insuffisantes pour acquérir un bien, mais cependant suffisants pour pouvoir financer l'acquisition du terrain objet de la candidature, et la construction du logement.

4 : Favoriser les personnes en lien avec la commune, c'est-à-dire résidant et/ou travaillant sur le territoire ou aux environs, et renforcer les liens entre générations pour l'entraide que cela procure pour les jeunes enfants, comme les gens âgés.

Le dossier de candidature comprenant le règlement d'attribution, approuvé par le conseil municipal lors de la séance du 16 juillet 2020, ainsi que le formulaire de candidature à l'acquisition d'un lot sont à retirer dès à présent au service urbanisme de la Mairie sur les horaires d'ouverture.

Dans le formulaire, plusieurs critères sont définis et pondérés selon des grilles. L'attribution des lots sera effectuée en fonction du nombre de points obtenus, en commençant pas celui qui a le plus de points.

Les dossiers de candidature devront être déposés en mairie sous pli cacheté contre remise d'un accusé de réception horodaté. Le dossier avec le détail des éléments à fournir est à retirer en Mairie.

Les candidats intéressés pour acquérir un des trois lots ont jusqu'au 30 septembre 2020 pour transmettre leur dossier complet.



VOIRIE

DYNAMISATION ET PRÉSERVATION

Tout au long des 6 ans à venir la dynamisation de l'activité et la préservation de la sécurité routière seront un des soucis constants de notre équipe. Ce souci se traduira pour la voirie par la recherche de l'amélioration de la sécurité des usagers et des riverains, de la circulation et du stationnement.

une voie de contournement de l'agglomération. Nous étudions dès à présent la possibilité de réaliser cette voie au nord est de Bouloc en reliant la rue de la Violèze à la route de Fronton.

A plus court terme le rétablissement de la circulation à double sens sur le chemin de Saint Jean, après busage des fossés et élargissement de la voie, améliorera la situation.

Les travaux du chemin de la canette



PENDANT



APRÈS

La circulation à Bouloc est commandée par la situation géographique du village à l'intersection de deux Routes Départementales à grande circulation. Aucun aménagement ne peut à court terme régler la problématique de l'engorgement du carrefour central, aggravé par les décisions de l'équipe municipale précédente de mettre le chemin de Saint Jean à sens unique et de construire l'extension de l'école élémentaire au centre du village. La réalisation programmée d'un centre culturel sur le site de l'ancien restaurant scolaire aurait mené à l'asphyxie totale du centre. C'est l'une des raisons qui nous ont conduit à supprimer ce projet dans ce lieu. Après étude, ni feux tricolores ni giratoire n'étant envisageables, la seule solution efficace réside dans

La vie du centre bourg repose sur l'existence, donc sur l'activité, des commerces et sur la possibilité pour la part importante de la population résidant hors de l'agglomération d'y accéder facilement. Le vélo n'étant pas praticable par tous et par tout temps, il faut améliorer le stationnement de façon à ce que chacun puisse se garer tranquillement ; cela passe par l'augmentation du nombre de places, l'extension des zones bleues dans le centre et la création d'une zone extérieure de stationnement pour le co-voiturage. C'est dans ce cadre que nous réétudierons l'aménagement indispensable de l'Esplanade de Verdun : en recherchant le meilleur rapport entre le stationnement et les diverses manifestations

Jean-Pierre ROUANET

Adjoint au Maire en charge de la commission « Circulation, stationnement, sécurité, déplacements, espaces verts, réseaux pluvial et embellissement »



Les travaux du mur de soutènement



PENDANT



APRÈS

permettant l'activité dans de bonnes conditions des commerces qui sont au cœur de la vie de cette place.

Cette édition de Bouloc les Nouvelles est la première à paraître sous la direction de notre équipe alors que la moitié de l'année 2020 est déjà consommée. Un certain nombre de travaux ont donc été réalisés en 2020 par l'équipe précédente :

- Mur de soutènement Chemin Saint Pierre suite dégâts d'orage : 112 000 €
- Travaux chemin de la Canette : 57 000 € ;
- Création d'une voie au lieu-dit «La croix» : 91 700 €
- Engazonnement école maternelle.

Notre équipe mettra en œuvre à partir du mois de juillet les opérations suivantes :

- Entretien sur les routes dit : « Point à temps » : 35 000 € ;
- Marquage au sol : 25 000 €.

Et plus tard dans l'année :

- Etude et réalisation d'un piétonnier chemin de Fompigasse reliant la route de Villaudric à la route de Vacquiers.

À moyen terme le renforcement de la couche de roulement est prévu pour plusieurs voies extérieures à l'agglomération.

INCERTITUDES SUR LE BUDGET VOIRIE

La municipalité précédente a lancé plusieurs grands projets immobiliers visant à la création de plusieurs centaines de logement entraînant un afflux de véhicules sur les zones concernées. L'accès aux routes départementales de ces flux nécessite, pour assurer la sécurité des usagers et des riverains, la création d'ouvrages importants de type « giratoire » ou « tourne à gauche » dont le coût s'élève à plusieurs centaines de milliers d'euros. Certains de ces projets sont très avancés et ne pourront peut être, malgré notre détermination, être stoppés (un permis de construire pour 80 logements rue Jean Jaurès (ancien Point Vert) a été signé le 12 mars 2020, 3 jours avant les élections municipales). Ces investissements très importants et non programmés font peser une sérieuse incertitude sur les budgets « voirie » des années à venir.



LA PÉPINIÈRE, PROGRAMME DE L'ANNÉE

Cette association boulocaïne accueille deux ateliers : la randonnée pédestre et la danse country.

L'atelier RANDO est encadré par Laure

L'atelier COUNTRY est encadré par Nathalie Paris, chaque jeudi de 19 h 30 à 21 h 30 à la salle des fêtes de Bouloc. L'animatrice et ses adhérents



Fabris, chaque mardi de 14 h 00 à 17 h à la découverte de sentiers nouveaux ce qui permet de prendre connaissance du territoire, de sa nature et de ses richesses. Ces randonnées se déroulent dans un climat agréable et respectueux, avec un même but : découvrir, partager, échanger et si possible améliorer le rythme de marche de chacun. Pas d'aspect performance mais, bien être et satisfaction sont prioritaires. Lors des randonnées, une halte à lieu afin de se réhydrater et partager quelques en-cas et créations culinaires des uns ou des autres. Chaque année, 4 sorties sont organisées avec rando le matin, restaurant le midi et visites culturelles de sites pittoresques l'après-midi.

forment un groupe soudé, capable de vous faire partager leur passion toute l'année en association rires et bonne humeur. Par ailleurs, des sorties sont organisées sur le week-end.

Alors venez découvrir les activités de cette association lors du Forum des Associations le samedi 5 septembre à partir de 14 h 00 au complexe sportif. L'occasion de rencontrer les adhérents et d'échanger avec eux. **Pour plus d'infos, contactez la Présidente, Marie Bonnet au 05 61 35 04 32.**

La randonnée reprendra le 1er septembre et la country le 10 septembre.



UN B.A.G EN RENOUVEAU

L'association est restée dynamique malgré la crise sanitaire, elle a proposé des cours de gym et de danse en visio, mais aussi des vidéos d'entraînements afin que les adhérents cultivent leur forme ! Lors du déconfinement, certains cours ont repris au complexe sportif dans le respect des gestes barrières.

Le bureau de l'association a été renouvelé le 30 juillet lors de l'Assemblée Générale. Cécile, Gwenaëlle, Geneviève, Stéphanie et Claire ont pris la relève d'Annabelle, Isabelle et Aude. Un grand merci à elles pour leur investissement lors de cette belle et drôle année !

L'association s'est dotée d'un nouvel

outil informatique pour sa gestion interne nommé « AssoConnect ». Prochaine étape, la création d'un accès individualisé pour les adhérents permettant l'adhésion et le paiement en ligne.

Le nouveau bureau vous donne rendez-vous au Forum des Associations, le samedi 5 septembre à partir de 14 h 00 au complexe sportif.

Le B.A.G propose tout au long de l'année des cours de danse et de gym pour les grands et les petits. Nous serons heureuses d'échanger sur l'année à venir avec les anciens et les nouveaux adhérents ! **En attendant, retrouvez nous via le site: www.bag-bouloc.com**

LA FRATERNELLE BOULOCAÏNE



La Fraternelle Boulocaïne, c'est près de 170 adhérents dont une forte majorité de Boulocaïns, L'association organise des sorties sur une journée, mais aussi des voyages de plusieurs jours, ouverts à tous, avec comme devise bonne humeur et convivialité. Cette année encore, l'Assemblée Générale du mois de janvier et le célèbre repas des haricots de début mars, vieux de plus d'un demi-siècle, ont confirmé la bonne santé de l'association.

Malheureusement, le contexte sanitaire actuel a obligé l'association à annuler les sorties prévues. Si la situation le permet, la fraternelle espère faire une sortie prochainement (à définir) Le voyage au Puy du Fou qui devait avoir lieu fin Août (avec 50 adhérents) a été reporté à l'an prochain à la même date. En septembre, l'association sera présente au forum comme d'habitude. Rendez-vous le samedi 5 septembre à partir de 14 h 00 au complexe sportif.

L'ATELIER DE LA GRIBOUILLE VOUS PROPOSE DES STAGES



L'Atelier de la Gribouille organise deux stages :

Un stage « argile pour enfants » pendant les vacances de Toussaint, du lundi 19 au mercredi 21 octobre, de 10 h 00 à 12 h 00. Tarif : 46 € matériel inclus.

Un stage "croquis en plein air" le samedi 3 octobre, 10 h 30 à 17 h 30, à Lisle-sur-Tarn. Le lieu est visité à l'avance et choisi avec soin. Tarif : 40 € la journée.

Renseignements par téléphone au 06 84 23 76 78 ou par e-mail sur vandomme.chiffre@orange.fr

JUDO - SELF DEFENSE TAÏSO DE BOULOC

Club proposant d'enseigner la pratique du Judo, du self défense et du taïso dans le dojo du complexe sportif de Bouloc. Pour les enfants et les adultes avec des professeurs diplômés.

Retrouvez les horaires, les disciplines et les tarifs ci-dessous :

Judo éveil (4-5 ans) : Mercredi ou samedi de 16 h 30 à 17 h 15 ou de 11 h 15 à 12 h 00

Judo (6ans) : Mercredi de 17 h 30 à 18 h 15

Judo (7-8 ans) : Jeudi de 17 h 30 à 18 h 15

Judo (9-10 ans) : Mardi de 17 h 30 à 18 h 30

Judo (11-14 ans) : Mardi et jeudi de 18 h 30 à 19 h 30 -

Cours avec les adultes le samedi de 17 h 00 à 18 h 30.

Judo (15-18 ans et adultes) : Mardi de 19 h 45 à 21 h 30

Self défense (15-18 ans et adultes) : Jeudi de 19 h 45 à 21 h 30

Judo + Self défense (15-18 ans et adultes) : Samedi de 17 h 00 à 18 h 30

Taïso : Mercredi de 20 h 30 à 21 h 30 et samedi de 10 h 00 à 11 h 00

Tarifs : 4-6 ans : 200 € / 7-14 ans : 210 € / Adulte : 220 € / Taïso : 140 €.

Ils comprennent l'adhésion, la licence et l'assurance.

Pour plus de renseignements contactez le club par e-mail sur clubjudo.bouloc@gmail.com

THÉÂTRE : LES ATELIERS DES P'TITS MOLIERE

ATELIERS THÉÂTRE ENFANTS

À l'aide d'exercices ludiques de théâtre et des jeux de rôle, chacun entre dans le jeu dans un climat bienveillant et sans jugement. JOUER avec le corps, l'espace, les mots et les situations, le théâtre est une discipline, qui aide à développer la spontanéité, la confiance en soi, l'affirmation de soi, en étant acteur de sa propre vie, découvrir nos forces et limites. Explorer d'autres façons d'agir, de penser, de créer !

Ateliers à la Maison des Associations, un samedi par mois de 13 h 30 à 14 h 30 pour les enfants de 6 à 10 ans. Tarif : 10 €

ATELIERS THÉÂTRE THÉRAPEUTIQUE POUR ENFANTS

Le théâtre thérapeutique se sert de la création artistique pour soigner les maux conscients ou inconscients de l'individu, ses angoisses, ses peurs et le conduire à une transformation positive de lui-même.

Ateliers à la Maison des Associations, un samedi par mois de 14 h 40 à 15 h 40 pour les enfants de 6 à 10 ans. Tarif : 10 €

ATELIER AFFIRMATION DE SOI POUR LES ADULTES

Découvrir des techniques pour améliorer la confiance en soi et l'estime de soi, acquérir de meilleures compétences sociales, développer et adopter des compétences qui rendront les situations sociales moins anxieuses et plus aisées, découvrir

et approfondir des techniques par des jeux de rôle : la communication, la conversation, les demandes et les refus, faire et recevoir des critiques, gérer l'agressivité et désarmer la colère, faire face à la manipulation, l'art de la négociation, la prise de parole en public...

Ateliers à la Maison des Associations, un samedi par mois de 16 h 00 à 17 h 00. Tarif : 30 €

Les trois ateliers sont animés par **Béatrice Bousquet**. Pour plus d'informations, veuillez contacter l'association par téléphone au **06 14 49 11 63** ou par e-mail sur lessansoussix@wanadoo.fr

REPRISE POST-CONFINEMENT ET DOJO FERMÉ : LES KARATÉKAS DE BOULOC ONT RÉPONDU PRÉSENT... EN EXTÉRIEUR



Après 2 mois d'arrêt, les cours adultes ont pu reprendre le 18 mai dans le respect des consignes sanitaires et par groupes de 10 personnes sur la pelouse du terrain de football et aux alentours.

Le lien n'a toutefois jamais été rompu durant ces 2 mois, grâce à la mise en place par le professeur, d'un groupe Facebook dans lequel vidéos, jeux et autres publications ont été proposés quotidiennement aux adhérents.

Le groupe enfant a quant à lui, pu reprendre le 8 juin dans les mêmes conditions que les adultes.

Plus que jamais, auparavant nos karatékas de Bouloc ont dû s'adapter et persévérer pour pouvoir reprendre dans un environnement totalement différent (pelouse, sol en béton, chaleur, pluie, vent...); des valeurs enseignées en karaté qui leur ont permis de se remettre rapidement en forme et de poursuivre leurs activités dans une ambiance sportive et conviviale.

Vous pouvez les retrouver dès septembre 2020 tous les lundis et vendredis de 17 h 30 à 18 h 30 (groupe 6-8 ans), de 18 h 30 à 19 h 30 (groupe 9-12 ans) et de 19 h 30 à 21 h 00 (groupe adultes).

Pour tout renseignement, le professeur Xavier GERAUD est à votre disposition au 06 80 95 70 23.

SI BOULOC M'ÉTAIT CONTÉ

LE CHEMIN DU MOULIN À VENT (ANCIEN CHEMIN D'ENGRIOLE) SUITE ET FIN

(PAR L'ASSOCIATION DE RECHERCHES HISTORIQUES DE BOULOC : L'ARHB)



Vue actuelle du
Chemin du
Moulin à Vent
qui s'est enrichi
de nombreuses
habitations.
(Google Earth)

La fois précédente, nous nous étions arrêtés au château d'eau.

Petit rappel : nous sommes toujours dans les années 40 et 50.

Passé le Chemin des Bousquets, encore trois fermes avant d'atteindre la limite avec la commune de Castelnaud d'Estrétefonds.

À droite, la ferme de Jean Mallet : une petite construction typique dont la façade, ornée d'une treille, prend la teinte turquoise du sulfate de cuivre salvateur.

NB : C'est avec un pincement au cœur que nous avons vu disparaître, il y a quelques mois, « la maison du Jean-tounet ».

À quelques pas de là s'élève la ferme des David-Fauré, une longère soignée avec ses marronniers qui dispensent une agréable fraîcheur aux heures

chaudes de l'été. Devant, un jardinet éclatant de couleurs et, pour la touche exotique, un palmier qui chante au vent d'autan.

Un peu plus loin, à gauche, la ferme d'Engriole et sa croix des Rogations. Le nom du lieu-dit « Engriole » est formé de la particule « en » suivie du nom du propriétaire.

« en » vient du latin « domine » dont on a gardé et inversé la dernière syllabe : ne → en.

Donc en = domine = maître

Griole était le nom du propriétaire (après le XII^es)

Nous nous trouvions donc chez « Maître Griole »

NB : Les toponymes de Bouloc -Enter-rés, Ensaoulet, Engoussas et sans doute Infisel- ont la même formation. Voilà, notre remontée dans le temps s'achève. Nous rebroussons chemin en suivant les pas de la « Colonne

Allemande » qui, en août 1944, passa par Bouloc avant de perpétrer le massacre de Villaudric.

Depuis, le Chemin d'Engriole est devenu Chemin du Moulin à Vent. Le retour est plus détendu puisque riverains et randonneurs sont protégés par le tout récent chemin piétonnier qui leur permet de baguenauder en profitant de la vue sur les deux vallées.

Nous sommes toujours à la recherche de documents et informations, pour compléter notre travail : anecdotes, actes notariés, factures, cartes postales, photos, Si vous en possédez, merci de prendre contact avec nous au 05 61 82 03 70 ou marie.est@orange.fr. À bientôt...

LA LISTE « BIEN VIVRE À BOULOC », « TOUS ACTEURS DE NOTRE AVENIR » conduite par Ghislaine Cabessut remercie l'ensemble des Boulocains qui nous ont manifesté leur confiance par leur vote. Le mandat 2014-2020 a été marqué par un engagement total de tout le conseil municipal et la mise en œuvre des projets couvrant différents domaines comme la mobilité, le développement durable, le développement économique, le parcours éducatif et la cohésion sociale.

Ce mandat a été marqué aussi par une maîtrise des finances publiques permettant de passer notre capacité de désendettement de 10 années à 5,91 tout en autorisant sur la commune des investissements conséquents. Le solde positif en excédent brut a progressé de plus de 80 % entre 2014 et 2020 pour passer de 418996€ à 758781€. Cet excellent résultat va permettre à la commune de passer la crise liée au COVID19 qui impacte nos recettes, notamment sur la participation des usagers (Restauration, ALAE, ALSH) en très fortes baisses.

Cinq élus de la liste menée par Mme Cabessut font partie du nouveau conseil municipal ; Isabelle Barroso, Anne-Marie Fernekess, Robert Beringuier, Pierre Garland et Guy Navlet. Notre état d'esprit en tant qu'élus n'est pas d'être dans une opposition mais dans une démarche participative de propositions, de constructions et de partages d'idées. Nous sommes et resterons ouverts aux choix et projets de la nouvelle majorité. L'intérêt général de Bouloc se doit d'être au cœur de nos réflexions, intentions et actions.

Nous sommes inscrits dans les différentes commissions et attendons leur démarrage pour travailler et échanger avec l'ensemble des élus. Nous aurions aimé disposer d'un poste

de suppléant au niveau des syndicats ce qui ne nous a pas été proposé. Nous avons pu fournir 2 listes comme la loi nous y autorise pour avoir un élu au niveau du Conseil d'Administration du CCAS avec comme tête de liste Isabelle Barroso et de la Commission d'Appel d'Offres avec Guy Navlet comme titulaire et Pierre Garland comme suppléant.

La démarche participative dans laquelle nous nous inscrivons, sera élargie aux Boulocains afin qu'ils nous remontent leurs observations et requêtes pour la commune. Dans ce cadre nous avons commencé par créer une boîte mail générique sur laquelle vous pourrez nous contacter pour nous questionner ou nous interpellier : bouloceexpression@gmail.com

À l'heure où nous écrivons ces quelques lignes, le nouveau Conseil Municipal mené par Serge Terrancle se penche sur le budget 2020. En raison de la crise sanitaire liée au COVID-19, la majorité a fait le choix d'un budget prudent que nous soutenons même si certaines recettes pointées en baisse comme sur la taxe d'habitation ne le seront, à notre avis, pas.

Sur les charges, le chapitre 11, charges à caractère général, est prévu constant. Elle comporte entre autres le traiteur pour l'élémentaire et la maternelle sur lequel des économies sont à attendre pour les 3 mois de non fourniture des repas ce qui représente environ 50000€. Globalement les charges sur ce chapitre auraient dû être présentées en baisse.

Cette prudence permettra sur 2021 « si le COVID ne perdure pas » de redonner du souffle aux investissements nécessaires sur notre commune.

Merci de votre confiance et bon courage à l'ensemble du nouveau Conseil Municipal.

BOULOC LES NOUVELLES

Édité par
la Mairie de Bouloc
accueil@mairie-bouloc.fr
www.mairie-bouloc.fr
Tél. 05 62 79 94 94

Directeur de la
publication :
Serge TERRANCLE
Responsable de la
publication :
Service communication

Création, réalisation :
Agence LSP, Toulouse
Impression :
Messages

BOULOC > LES RENDEZ-VOUS

SEPTEMBRE

- 05/09 : **La rentrée des associations** à 14 h 00, Complexe sportif
- 13/09 : **Thé dansant** à 14 h 30, Salle des fêtes
- 20/09 : **Inauguration** du retable de l'Eglise de Bouloc à 17 h 00, Église
- 23 et 24/09 : **Collecte du Sang (ADSB)** à 14 h 00, Salle des fêtes
- 27/09 : **Vide Grenier du Cochonnet Boulocaïn** à 9 h 00, Parking du complexe sportif

OCTOBRE

- 04/10 : **La Belle Rose Solidaire** à 9 h 00, Complexe sportif
- 04/10 : **Braderie Petite Enfance (SOS Prema)** à 9 h 00, Salle des fêtes
- 11/10 : **Bric à Brac des Pitchous (Les Pitchous de Bouloc)** à 9 h 00, Salle des fêtes

NOVEMBRE

- 08/11 : **Thé dansant** à 14 h 30, Salle des fêtes
- 11/11 : **Cérémonie commémorative** à 10 h 00, Monument aux Morts, place de la Mairie
- 15/11 : **Salon littéraire (Pause lecture)** 9 h 00, Salle des fêtes
- 21/11 : **Soirée Théâtre** à 20 h 30, Salle des fêtes

DÉCEMBRE

- 05/12 : **Téléthon** à 10 h 00, Salle des fêtes
- 06/12 : **Marché Noël (Baobab 31)** à 9 h 00, Complexe sportif
- 06/12 : **Noël des enfants** à 15 h 00, Salle des fêtes
- 12-13/12 : **Repas des Aînés** à 12 h 00, Salle des fêtes
- 16/12 : **Collecte du Sang (ADSB)** à 14 h 00, Salle des fêtes

Maintien des manifestations sous réserve des mesures gouvernementales en vigueur.

La Belle Rose SOLIDAIRE

4 DIMANCHE
OCTOBRE



Complexe sportif de Bouloc, 110 route de Villaudric



5 Km = 5 €
10 Km = 10 €

COURSE 5 & 10 km

RANDO 5 & 10 km

**MARCHE
NORDIQUE** 10 km

Stands
&
Animations

Apéritif
offert

9 H 00 : ECHAUFFEMENT
9 H 15 : PHOTO DE GROUPE
9 H 30 : DEPARTS
11 H 00 : COURSE ENFANTS (gratuite)



Dans le cadre du mois «Rose» - Ensemble contre le cancer du sein
Le montant des inscriptions est reversé dans son intégralité à l'association «Ruban Rose»